

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Secrétariat général

Décision du 7 mars 2007 relative à la composition de l'observatoire de la diversité et de la parité du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire

NOR : INTA0730016S

La préfète, secrétaire générale du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,

Vu, le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

Vu le décret du 20 juillet 2006 portant nomination de la secrétaire générale du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,

Vu la lettre de mission de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire en date du 22 décembre 2006,

Décide :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent sont désignées en qualité de membres de l'Observatoire de la diversité et de la parité du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire :

1. Au titre du comité exécutif

Bernadette Malgorn, secrétaire générale du ministère, présidente ;

Michel Gaudin, directeur général de la police nationale ;

Stéphane Fratacci, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques ;

Pascal Mailhos, directeur de la modernisation et de l'action territoriale ;

Bernard Schmeltz, directeur des ressources humaines ;

Joël Fily, directeur de l'administration de la police nationale ;

Emile Perez, directeur de la formation de la police nationale.

2. Au titre des représentants des personnels

2.1. Section des organisations syndicales représentatives

Bruno Landri, syndicat national Force ouvrière des personnels de préfecture ;

Paola Bergs, fédération Interco-CFDT – branche intérieure ;

Michel Mignotte, fédération des syndicats autonomes du ministère de l'intérieur et de l'administration territoriale ;

Jean-Claude Delage, syndicat Alliance police nationale ;

Jean-Yves Bugelli, syndicat Alliance police nationale ;

Gérard Demarcq, syndicat Alliance police nationale ;

Marie-Christine Hardy, syndicat Alliance police nationale ;

Bruno Beschizza, syndicat Synergie officiers ;

Joaquin Masanet, Union nationale des syndicats autonomes – police ;

Pierre Cavret, Union nationale des syndicats autonomes – police ;

Henri Martini, Union nationale des syndicats autonomes – police ;

Francis Masanet, Union nationale des syndicats autonomes – police ;

Dominique Achispon, Union nationale des syndicats autonomes – police ;

Bernard Meynier, Union nationale des syndicats autonomes – police ;

Nicolas Comte, syndicat général de la police/Force ouvrière.

2.2. Section des personnes-ressources du ministère

Joseph Agro, adjoint administratif à la direction centrale de la police judiciaire ;

Claire Delahaie, directrice à la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;
Sandra Desloges, standardiste au ministère ;
Marie-Louise Fimeyer, commissaire divisionnaire de police à la direction générale de la Police nationale ;
Anne-Christine Gantier, commissaire divisionnaire à la direction de la formation de la Police nationale ;
Nacera Haddouche, inspectrice de l'administration ;
Wassim Kamel, sous-préfet de Neufchâteau ;
Eléodie Sches, administratrice civile à la direction de la défense et de la sécurité civiles.

3. En qualité de représentants de la société civile

Ameziane Abdat, président de l'association « Zy'va » ;
Josiane Attuel, doyen de l'UFR administration - IPAG de Créteil ;
Taïmyr Boungou Pouaty, chargé de mission DRH dans une entreprise ;
Aziza Bahloul, étudiante ;
Abdellah Boudour, association « Forces des mixités » ;
Dounia Boudour, association « Forces de la diversité » ;
Françoise Cocuelle, chef d'entreprise ;
Daniel Lamar, directeur général de l'association pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ;
Inès Minin, présidente nationale de la Jeunesse ouvrière chrétienne ;
Nathalie Tournyol du Clos, présidente de l'association « Administration moderne » ;

Article 2

Sont désignés pour siéger auprès de l'observatoire en qualité d'experts, Mesdames et Messieurs :
Gwénaëlle Calves, professeur de droit public à Cergy-Pontoise ;
Michel Isnard, chercheur à l'Institut national des statistiques et des études économiques ;
Géraldine Chavrier, professeur de droit public à Lille 2 ;
Philippe Choffel, Observatoire national des zones urbaines sensibles – délégation interministérielle à la ville ;
Alain Dômout, médecin, professeur à Paris V ;
François Dupuy, sociologue, professeur à l'INSEAD ;
François Heran, directeur de l'Institut national d'études démographiques ;
Pierre Monzani, directeur de l'Institut national des hautes études de sécurité ;
Paul Peny, directeur général de l'administration et de la fonction publique.

Article 3

Le secrétariat de l'observatoire sera assuré par Messieurs :
Arnaud Teyssier, directeur du centre d'études et de prospectives ;
Henri Hurand, préfet, chargé de la promotion de l'égalité des chances.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

La secrétaire générale,
B. MALGORN

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 14 mars 2007 fixant la liste des postes de chef de service ou d'unité organique prévue par le décret n° 2004-455 du 27 mai 2004 portant création d'une allocation de service allouée aux fonctionnaires du corps de conception et de direction de la police nationale et aux commandants de police chefs de circonscription de sécurité publique, de service ou d'unité organique

NOR : INTC0730017A

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,

Vu le décret n° 2004-455 du 27 mai 2004 portant création d'une allocation de service allouée aux fonctionnaires du corps de conception et de direction de la police nationale et aux commandants de police chefs de circonscription de sécurité publique, de service ou d'unité organique,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des postes de chef de service ou d'unité organique en application de l'article 4 du décret du 27 mai 2004 susvisé est fixée comme suit :

SGAP DE PARIS

Préfecture de police

Chef de service de la police de quartier (un poste dans chacun chef des 20 commissariats centraux d'arrondissement de Paris) ;

Chef du service de voie publique du 1^{er} arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 2^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 3^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 4^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 5^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 6^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 7^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 8^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 9^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 10^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 11^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 12^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 13^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 14^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 15^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 16^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 17^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 18^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 19^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de voie publique du 20^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 2^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 3^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 4^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 5^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 6^e arrondissement de Paris ;

Chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 7^e arrondissement de Paris ;
Chef de la section d'enquête et de recherche au SDPJ 94 ;
Chef de la section criminelle 2^e DPJ ;
Commandant du 1^{er} district d'ordre public ;
Commandant du 2^e district d'ordre public ;
Commandant du 3^e district d'ordre public ;
Chef du centre de rétention administrative ;
Chef du service circulation du périphérique.

Renseignements généraux

Chef du service du Raincy ;
Chef du service de L'Hay-les-Roses ;
Chef du service de Saint-Denis ;
Chef du service de Boulogne-Billancourt ;
Chef du service d'Antony.

SGAP DE VERSAILLES

Renseignements généraux

Chef du service de Meaux ;
Chef du service de Mantes-la-Jolie ;
Chef du service de Palaiseau ;
Chef du service de Chessy ;
Chef du service d'Argenteuil ;
Chef du service de Montmorency.

Police aux frontières

Chef du service départemental de l'Essonne.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 1 : Vélizy ;
Commandant CRS n° 2 : Vaucresson ;
Commandant CRS n° 2 : unité autoroutière de Vaucresson ;
Commandant CRS n° 3 : Quincy-sous-Sénart ;
Commandant CRS n° 4 : Lagny-sur-Marne ;
Commandant CRS n° 4 : unité autoroutière de Lagny-sur-Marne ;
Commandant CRS n° 5 : Massy ;
Commandant CRS n° 5 : unité autoroutière de Massy ;
Commandant CRS n° 7 : Deuil-la-Barre ;
Commandant CRS n° 7 : unité autoroutière de Deuil-la-Barre ;
Commandant CRS n° 8 : Bièvres ;
Commandant CRS n° 61 : Vélizy.

Police judiciaire

Chef d'antenne de Melun.

SGAP DE MARSEILLE

Renseignements généraux

Directeur départemental des Alpes-de-Haute-Provence (Digne) ;

Directeur départemental de la Lozère (Mende) ;
Directeur départemental des Hautes-Alpes ;
Chef du service d'Alès ;
Chef du service de Sète ;
Chef du service de Draguignan ;
Chef du service d'Arles.

Police aux frontières

Directeur départemental de l'Aude ;
Directeur départemental des Hautes-Alpes ;
Directeur départemental de Haute-Corse ;
Directeur départemental du Var ;
Directeur départemental du Gard.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 6 : Saint-Laurent-du-Var (Nice) ;
Commandant CRS n° 53 : Marseille ;
Commandant CRS n° 53 : unité autoroutière de Marseille ;
Commandant CRS n° 54 : Marseille ;
Commandant CRS n° 55 : Marseille ;
Commandant CRS n° 56 : Montpellier ;
Commandant CRS n° 57 : Carcassonne ;
Commandant CRS n° 58 : Perpignan ;
Commandant CRS n° 59 : Ollioules (Toulon) ;
Commandant CRS n° 60 : Montfavet (Avignon).

Police judiciaire

Chef d'antenne de Nîmes ;
Chef GIR Corse.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Bastia ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Montpellier ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Perpignan ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Toulon.

Formation de la police

Chef du centre de Perpignan ;
Chef du centre de Carcassonne ;
Chef du centre de Nice.

SGAP DE BORDEAUX

Renseignements généraux

Directeur départemental de Tarn-et-Garonne (Montauban) ;
Directeur départemental de l'Ariège (Foix) ;
Directeur départemental de la Creuse (Guéret) ;
Directeur départemental du Lot ;
Directeur départemental de l'Aveyron ;
Directeur départemental du Gers.

Police aux frontières

Directeur départemental de la Charente-Maritime ;
Chef du service des Hautes-Pyrénées.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 14 : Bordeaux ;
Commandant CRS n° 17 : Bergerac ;
Commandant CRS n° 18 : Poitiers ;
Commandant CRS n° 19 : La Rochelle ;
Commandant CRS n° 20 : Limoges ;
Commandant CRS n° 22 : Périgueux ;
Commandant CRS n° 24 : Bon-Encontre (Agen) ;
Commandant CRS n° 25 : Pau ;
Commandant CRS n° 26 : Toulouse ;
Commandant CRS n° 27 : Toulouse ;
Commandant CRS n° 28 : Montauban ;
Commandant CRS n° 29 : Lannemezan ;
Commandant CRS autoroutière d'Aquitaine.

Police judiciaire

Chef d'antenne de Pau ;
Chef d'antenne de Périgueux ;
Chef d'antenne d'Agen.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Bayonne ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Limoges ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Poitiers ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Bordeaux.

SGAP DE RENNES

Sécurité publique

Chef SOPSR de Caen ;
Chef SOPSR de Rennes ;
Chef SOPSR de Tours ;
Chef SOPSR d'Orléans.

Renseignements généraux

Directeur départemental de l'Orne (Alençon) ;
Directeur départemental de la Mayenne ;
Chef du service de Lorient ;
Chef du service de Dieppe ;
Chef du service de Saint-Malo ;
Chef du service de Saint-Nazaire ;
Chef du service de Cherbourg.

Police aux frontières

Directeur départemental au Havre ;

Directeur départemental du Finistère ;
Directeur départemental de la Loire-Atlantique ;
Directeur départemental de la Manche.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 9 : Rennes ;
Commandant CRS n° 10 : Le Mans ;
Commandant CRS n° 13 : Saint-Brieuc ;
Commandant CRS n° 31 : Darnétal (Rouen) ;
Commandant CRS n° 32 : Sainte-Adresse (Le Havre) ;
Commandant CRS n° 41 : Saint-Cyr-sur-Loire (Tours) ;
Commandant CRS n° 42 : Saint-Herblain (Nantes) ;
Commandant CRS n° 51 : Saran (Orléans) ;
Commandant CRS n° 52 : Sancerre.

Police judiciaire

Chef d'antenne du Havre ;
Chef d'antenne de Brest ;
Chef GIR Centre.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Brest ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Caen ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Nantes ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire d'Orléans ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Rouen ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Tours.

Formation de la police

Chef du centre de Nantes ;
Chef du centre de Saint-Brieuc ;
Chef du centre de Sancerre.

SGAP DE METZ

Renseignements généraux

Directeur départemental de la Meuse (Bar-le-Duc) ;
Directeur départemental de la Haute-Marne (Chaumont) ;
Directeur départemental de la Haute-Saône (Vésoul) ;
Directeur départemental des Ardennes ;
Directeur départemental de la Nièvre ;
Chef du service de Forbach ;
Chef du service de Longwy ;
Chef du service de Briey ;
Chef du service de Verdun ;
Chef du service de Chalons-en-Champagne ;
Chef du service de Thionville ;
Chef du service de Montbéliard ;
Chef du service de Chalon-sur-Saône.

Police aux frontières

Directeur départemental des Ardennes ;
Directeur départemental de la Meuse ;
Directeur départemental du territoire de Belfort ;
Directeur départemental du Doubs ;
Chef du service départemental de Meurthe-et-Moselle.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 23 : Charleville-Mézières ;
Commandant CRS n° 30 : Metz ;
Commandant CRS n° 33 : Reims ;
Commandant CRS n° 35 : Troyes ;
Commandant CRS n° 36 : Thionville ;
Commandant CRS n° 37 : Strasbourg ;
Commandant CRS n° 38 : Illzach-Modenheim ;
Commandant CRS n° 39 : Jarville (Nancy) ;
Commandant CRS n° 40 : Plombières-lès-Dijon (Dijon) ;
Commandant CRS n° 43 : Chalon-sur-Saône ;
Commandant CRS n° 44 : Joigny ;
Commandant CRS autoroutière d'Alsace Lorraine.

Police judiciaire

Chef d'antenne d'Auxerre ;
Chef GIR Alsace.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Besançon ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Dijon ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Reims ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Metz.

Formation de la police

Chef du centre de Troyes ;
Chef du centre de Mulhouse (jusqu'au 31 décembre 2006).

SGAP DE LILLE

Renseignements généraux

Chef du service de Douai ;
Chef du service de Béthune ;
Chef du service de Creil ;
Chef du service de Valenciennes ;
Chef du service de Cambrai ;
Chef du service de Dunkerque ;
Chef du service de Maubeuge ;
Chef du service de Boulogne-sur-Mer ;
Chef du service de Calais.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 11 : unité autoroutière de Lambersart ;

Commandant CRS n° 11 : Lambersart (Lille) ;
Commandant CRS n° 12 : Lambersart (Lille) ;
Commandant CRS n° 15 : Béthune ;
Commandant CRS n° 16 : Saint-Omer ;
Commandant CRS n° 21 : Saint-Quentin.

Police judiciaire

Chef d'antenne d'Amiens ;
Chef d'antenne de Coquelles.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire d'Amiens-Creil ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Calais ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Lille.

Formation de la police

Chef du centre de Béthune.

SGAP DE LYON

Sécurité publique

Chef du commissariat subdivisionnaire de Décines-Meyzieu (SP Lyon).

Renseignements généraux

Directeur départemental de l'Ardèche ;
Directeur départemental de la Haute-Loire ;
Directeur départemental du Cantal ;
Chef du service de Vichy ;
Chef du service de Montluçon ;
Chef du service de Roanne.

Police aux frontières

Directeur départemental de la Haute-Savoie.

Compagnies républicaines de sécurité

Commandant CRS n° 34 : Roanne ;
Commandant CRS n° 45 : Chassieu (Lyon) ;
Commandant CRS n° 45 : unité autoroutière de Chassieu ;
Commandant CRS n° 46 : Sainte-Foy-lès-Lyon (Lyon) ;
Commandant CRS n° 47 : Grenoble ;
Commandant CRS n° 48 : Aubièrre (Clermont-Ferrand) ;
Commandant CRS n° 49 : Montélimar ;
Commandant CRS n° 50 : La Talaudière (Saint-Etienne) ;
Commandant CRS : CNEAS Chamonix ;
Commandant CRS : Montagnes-Alpes.

Police judiciaire

Chef d'antenne de Chambéry ;
Chef d'antenne de Valence ;
Chef d'antenne de Saint-Etienne.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire d'Annemasse ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Clermont-Ferrand ;
Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Grenoble.

Formation de la police

Chef du centre de Chassieu ;
Chef du centre de Grenoble.

GUADELOUPE

Renseignements généraux

Chef du service de Pointe-à-Pitre.

Police judiciaire

Chef d'antenne de Saint-Martin.

Surveillance du territoire

Chef de l'antenne de la surveillance du territoire de la Guadeloupe.

MARTINIQUE

Police judiciaire

Chef d'antenne de Fort-de-France.

Surveillance du territoire

Chef de l'antenne de la surveillance du territoire de la Martinique.

GUYANE

Police judiciaire

Chef d'antenne de Cayenne.

Surveillance du territoire

Chef de l'antenne de la surveillance du territoire de la Guyane

RÉUNION

Formation de la police

Chef du centre de Saint-Denis de la Réunion.

MAYOTTE

Police aux frontières

Chef du service de Mayotte.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Chef des services de la police nationale.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Police aux frontières

Directeur départemental de la Polynésie française.

Surveillance du territoire

Chef de la brigade de la surveillance du territoire de Polynésie française.

Article 2

Le directeur général de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet au 1^{er} octobre 2006.

Fait à Paris, le 14 mars 2007.

*Le préfet, directeur de l'administration
de la police nationale,*

J. FILY

Pour le contrôleur budgétaire et comptable ministériel :

L'adjointe au contrôleur budgétaire,

D. DUYCK